



## Règlement intérieur

### Préambule :

Le présent règlement intérieur a pour objet de fixer les modalités de fonctionnement de l'association sportive **OSTRIBAD** conformément aux statuts du 08/05/2025.

1° : Pour devenir adhérent de l'association, toute personne doit remplir un formulaire d'adhésion et s'acquitter de la cotisation annuelle fixée par le bureau. Pour les mineurs, seul les parents ou tuteurs légaux peuvent donner leur accord.

2° : Les membres de l'association s'engagent à respecter les statuts, le règlement intérieur et les décisions prises par le bureau.

3° : Le bureau se réunit une fois par mois pour prendre des décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

4° : Chaque adhérent organise le montage, le démontage ainsi que le rangement à chaque séance.

5° : Une tenue de sport adéquate et décente est obligatoire pour la pratique du badminton, ainsi que d'une paire de chaussure de sport en salle.

6° : Chaque adhérent doit respecter le matériel qui est mis à sa disposition ainsi que de sa bonne utilisation. Les locaux (salle, vestiaires et toilettes) doivent être rendus propres et les déchets mis dans les poubelles prévues à leur usage. Toute dégradation volontaire sera sanctionnée.

7° : Chaque adhérent se doit d'être fair-play et courtois à chaque séance envers ses partenaires de jeu.

8° : La consommation d'alcool, de cigarettes et de produits dopant ainsi que de stupéfiants est strictement interdite à l'intérieur des locaux et peut entraîner une exclusion partielle ou définitive de l'association sportive.

9° : Le présent règlement intérieur peut être modifié sur proposition du bureau avec l'approbation de l'assemblée générale.